

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
COLLÈGE STEE

PCA Collège STEE

Principes régissant les activités
pédagogiques à partir du 8 février 2021

L'ensemble des recommandations sanitaires doivent être scrupuleusement respectées

Capacité d'accueil

La distanciation physique est le critère limitant le nombre d'étudiants autorisés à assister en présentiel aux activités pédagogiques. Les places accessibles sont matérialisées (autocollant, chaise disponible) et définissent une surface minimale de 4m² par étudiant (critère n°1).

Ainsi, la capacité d'accueil est définie à partir de la capacité nominale des salles/amphithéâtres (nombre de places assises) et en aménageant un espace individuel de 4m² par étudiant. Un décompte par local est réalisé et la capacité est affichée à l'entrée des salles/amphithéâtres.

Lors de séances de travaux pratiques, seules les expérimentations pouvant être réalisées de manière individuelle sont autorisées. Un binôme peut donc être accueilli sous réserve du respect des règles précédentes.

Pour les séquences pédagogiques sur poste informatique, la présence de séparateurs (plexiglas par exemple) ne permet pas de déroger aux règles précédentes.

La jauge des 20% doit être appréciée au regard de la capacité d'accueil des salles/amphis avec un lissage sur la journée (critère n°2). Un léger dépassement est donc admis ponctuellement sous réserve de respecter la moyenne journalière.

Ainsi on réaffirme ici que les critères 1 et 2 sont respectivement à respecter pour toutes les séances pédagogiques et sur la journée

Publics concernés

Les primo-entrants néo bacheliers (L1/DUT1/APILS/CPI1/Ing1) sont à accueillir en priorité, ainsi que les filières préparant à un concours à l'issue de l'année universitaire (CPI2, MEEF,...).

Les autres années de formation définissent les créneaux qu'elles souhaitent maintenir prioritairement en présentiel dans la mesure de la disponibilité des salles. Afin de respecter les spécificités des formations et des sites, les arbitrages se font au sein des disciplines et départements, des CIF et des sites.

Activités pédagogiques.

Les cours magistraux sont réalisés en ligne, les TD et TP en présentiel. Compte tenu des capacités d'accueil limitées, des contraintes d'emploi du temps ou encore du lieu de séjour des étudiants, il faut nécessairement hybrider les TD.

Les évaluations sont maintenues en présentiel. Des modalités spécifiques sont prévues pour l'organisation des épreuves (accueil des étudiants, contrôle des identités, distribution des copies, anonymisation des compositions, émargement & collectes des copies)

Les séquences d'enseignement débordant sur la période de couvre-feu (18h) ne peuvent avoir lieu sans accord exprès de la direction du collège. Ces cas doivent rester exceptionnels.

Dans la mesure du possible les activités pédagogiques en présentiel sont regroupées par demi-journée.

Annexes spécifiques en date du 02/02/2021

ENSGTI

Calcul de la capacité d'accueil :

- les salles du bâtiment Ferry ne sont pas prises en compte (travaux)
- la capacité nominale de la halle technologique (800m²) est 50 élèves
- la capacité nominal totale des autres salles est de 583
- capacité nominale totale : 633
- capacité maximale (20%) : 126

Principes généraux :

- CM en distanciel
- TP en présentiel
- examen en présentiel
- TD en comodal sur la base du volontariat (nous n'imposons pas, pour le moment, aux élèves de revenir sur Pau).

Un tableau Excel partagé permet de déterminer pour chaque créneau horaire (8h-10h, 10h-12h, 13h30-15h30 et 15h30-17h30) le nombre d'élèves accueillis sur les trois années du cycle ingénieur et le master SIMOS.

Le taux de présentiel des TD en comodal est la variable d'ajustement qui permet de ne pas dépasser la capacité maximale (126).

IUT des Pays de l'Adour

Les enseignements se dérouleront dans des locaux de l'IUT PA en permettant le respect de la distanciation (1 m) et ayant une surface de 4 m² par personne. La capacité de chaque salle respectant ces contraintes est affichée sur chacune des portes d'accès des salles depuis le mois de mai.

Pour les DUT1, DUT2 et LP les étudiants seront en présentiel pour la plupart de leurs TD et de leurs TP. Les CM seront toujours en distanciel.

IUT Bayonne Pays Basque

Ce document s'inscrit dans le cadre des circulaires successives émises par le MESRI et des plans de reprise d'activité de l'UPPA. Il vise à proposer une organisation permettant de rendre effective la reprise progressive des enseignements à mettre en place pour tous les étudiants de l'IUT selon des modalités en conformité avec la note du 22 janvier 2021 envoyée par la DGESIP.

Principe 1 : Les entrées dans les bâtiments sont contrôlées et se font par badge, y compris pour les étudiants. Le port du masque est obligatoire sur le campus et dans les locaux pour tous les usagers. Les mesures barrière (distanciation entre usagers ; utilisation des gels hydroalcooliques à l'entrée et dans les salles ; nettoyage systématique des tables ; aération des salles ...) sont à appliquer systématiquement.

Par ailleurs, les mesures en place depuis septembre à l'IUT de Bayonne relevant des sens de circulation à l'intérieur des locaux, d'entrée et de sortie de chaque salle, de non stationnement dans les halls, dans les couloirs et les espaces communs sont maintenues pour tous les usagers.

Principe 2 : Dans l'attente d'annonces sur les solutions proposées par l'établissement et le CROUS pour la prise de repas sur place, il reste formellement interdit aux étudiants d'utiliser les salles d'enseignement (amphi, TD, TP) comme lieu de prise de repas ou de consommation de tout type de nourriture ou de boisson. La Direction de l'IUT et les équipes pédagogiques attendent que les CROUS prennent leurs responsabilités comme le font les universités et soient amenés à ouvrir leurs locaux pour la prise de repas des étudiants à hauteur de 20% de leur capacité d'accueil nominale.

En cas de conditions météorologiques défavorables, les étudiants qui doivent rester sur place durant la pause méridienne sont autorisés à regagner leur salle de TD ou de TP à l'IUT dans l'attente de la reprise de leurs enseignements, dès lors que le nombre d'étudiants présent est conforme à la jauge de la salle occupée.

Principe 3 : Afin de favoriser la distanciation sociale et dans toute la mesure du possible, chaque groupe d'étudiants se voit proposer par demi-journée voire par journée la même salle de TD ou de TP pour suivre les enseignements qui lui sont proposés. Les salles restent ouvertes tout au long de la journée à l'exception des amphithéâtres qui sont systématiquement fermés par les enseignants entre deux séances de travaux dirigés ou de contrôles continus.

Principe 4 : La direction de l'IUT s'appuie sur les emplois du temps des étudiants pour organiser l'activité de la société de nettoyage ; les priorités d'intervention sont établies au vu de l'occupation des salles, sans garantie que toute salle occupée un jour puisse faire l'objet d'un nettoyage systématique le soir des interventions. Les occupants des salles en journée (enseignants et étudiants) sont donc invités à nettoyer systématiquement les tables et équipements utilisés.

Principe 5 : Chaque bâtiment de l'IUT est occupé par les étudiants à 20% de ses capacités nominales, selon les principes établis par l'établissement. Chaque salle d'enseignement dispose d'une jauge maximale indiquée sur les portes et permettant de garantir une distanciation effective des étudiants (4 m²) en conformité avec la circulaire du 22 janvier 2021.

- Bâtiment Château-neuf : 636 places nominales réparties en 18 salles pour une surface nominale de 957 m²
- Bâtiment Sainte-claire : 507 places nominales réparties en 14 salles pour une surface nominale de 765 m²
- Bâtiment Montaury : 766 places nominales réparties en 33 salles pour une surface nominale de 1745 m²

Principe 6 : S'ils sont organisés en semaine, les contrôles en présentiel seront traités prioritairement vis-à-vis des TDs et TP en présentiel. S'ils sont organisés le samedi (hors horaires d'ouverture normal), les procédures d'accès dérogatoire aux bâtiments seront appliquées par l'IUT.

Principe 7 : A compter du 1^{er} février 2021, les chefs de département et responsables de formation organisent les enseignements en conformité avec les principes énoncés ci-dessus.

Organisation mise en œuvre par chaque département

Dept Gestion des Entreprises et des Administrations :

Données quantitatives :

Jauge à 20% : 130 places

8 heures d'enseignement par jour, entre 8h et 18h

Organisation mise en œuvre progressivement à partir du 8 février :

- DUT 1re année et 2e année suivent leurs enseignements en hybride (50%) avec roulement quotidien. Le lundi, les 1/2 groupes pairs suivent en présentiel alors que les impairs suivent à distance. On inverse le mardi et ainsi de suite. Les étudiants ne souhaitant pas suivre les enseignements en présentiel seront autorisés à le faire.
- Les LP MRC seront à Cantau (et ils terminent leur formation en centre très prochainement).
- Compte tenu de leurs périodes d'alternance respectives, les LP Banque et STGS ne sont pas souvent programmées les mêmes semaines. Lorsqu'elles ne sont pas ensemble, 100% d'accueil des LP STGS ou 50% de Banque (roulement par 1/2-journée). Si STGS et Banque sont là la même semaine, ils se la partagent (2,5 jours pour une promo et 2,5 jours pour l'autre => à ajuster en fonction de leurs besoins et des emplois du temps) de façon à ne jamais être présents en même temps (sauf si les GEA1 ou 2 sont absents).
- Les contrôles et les évaluations se font en présentiel pour tous.

Dept Techniques de Commercialisation :

Données quantitatives :

Jauge à 20 % : 100 places

8 heures d'enseignement par jour, entre 8h et 18h

Organisation mise en œuvre progressivement à partir du 1^{er} février :

- Pour toutes les promos : Cours à distance
- Priorité aux TC1 pour le présentiel :
 - o TD mi-jauge
 - o TP100%.

55 étudiants présents au maximum lundi, mardi, jeudi, vendredi (quelques TP le mercredi à la marge).

- TC2 : TD et TP le mercredi pour tous (mais sans obligation) en utilisant les grandes salles + dédoublement de groupes en salles infos. 84 étudiants au maximum s'ils viennent tous (hors alternants) Pour les alternants, nous verrons avec eux s'ils souhaitent venir lundi ou mardi (15 étudiants)
- LPME : présentiel lundi et mardi pour les semaines 5 et 6 (puisque les autres LP ne seront pas présentes), ensuite à voir en fonction du présentiel en LPMPL. 30 étudiants au maximum.
- LPMPL sont en semaines projet et restent à distance jusqu'au 22/02. La semaine du 22/02 de nombreux contrôles donc du présentiel. 20 étudiants au maximum
- LPCCA retour en présentiel pour leur semaine de cours (22/02) mais plusieurs journées au lycée Errecart. Ils seront en salle Larrun. 15 étudiants.
- Les contrôles et les évaluations se font en présentiel pour tous.

Dept Informatique :

Données quantitatives :

Jauge à 20% : 80 places + 30 places dans l'amphi mutualisé

9 heures d'enseignement par jour entre 8h et 18h

Organisation mise en place progressivement à compter du 1^{er} février :

- Pour le DUT Informatique et la Licence Professionnelle en Métiers du Numérique, soit 140 étudiants :
 - o Cours en distanciel pour tous
 - o TPs en présentiel dans 2 salles en parallèle (ou en mode hybride si pas de disponibilité): TPs d'une promotion sont faits en parallèle des TDs d'une autre promotion.
 - o TDs sont en mode distanciel (sauf disponibilité de places), la priorité du présentiel sera alors donnée aux enseignements en TDs n'ayant pas ou très peu de travaux pratiques afin de minimiser le risque de décrochage des étudiants.
- Licence Professionnelle en Métiers de l'Informatique : 16 étudiants soit un seul groupe de TP=TD=CM avec des alternances par période de 2 semaines. Fonctionnement en mode hybride (50% de présence) ou sur 2 salles selon la présence des DUTs.
- Les contrôles se font en présentiel pour tous.

Dept Génie Industriel et Maintenance :

Données quantitatives :

Jauge à 20% : 45 places + 30 place dans l'amphi mutualisé

9 heures d'enseignement par jour, entre 8h et 18h

Organisation mise en place progressivement à compter du 1^{er} février :

- GIM1 + LPro EI fonctionnent ensemble ; GIM2 + LPro EI fonctionnent ensemble. Ces cohortes alternent en présentiel par demi-journée. Les deux autres licences pro sont à Cantau.
- Tous les cours magistraux (CM) se feront à distance,
- Les travaux pratiques (TP) se font prioritairement en présentiel,
- Les travaux dirigés (TD) se font en présentiel lorsque le potentiel de places le permet.
- Les contrôles et les évaluations se font en présentiel pour tous.